

Programme de Formation Recyclage SSIAP 3

Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Public concerné:

- Personnels de sécurité incendie qualifiés SSIAP 3 en activité.

Condition de validité :

- Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme

Pré-requis:

- Titulaire d'une attestation de secourisme SST, PSE1 ou PSC1 de moins de deux ans, copie SSIAP 3
- Aptitude médicale (certificat de moins de trois mois)

Durée de la formation:

- 21 heures

Nombre de participants:

- Groupe de 15 stagiaires maximum

Contenu de la formation:

RÈGLEMENTATION

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie dans les ERP et les IGH
- Evacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Evolution de la réglementation
- Application aux différents types d'établissements
- Implantation-dessertes et voiries-isolement
- Matériaux de construction
- Cloisonnement, Aménagement
- Dégagements, Désenfumage
- Eclairage normale de sécurité
- Installations techniques
- Moyens de secours alarme

PARTIE PRATIQUE

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (ERP/IGH)
- Compte-rendu à la hiérarchie,
- Gestion du PC en situation de crise.

Lieu de la formation :

- 214 boulevard du Mercantour – 06 200 Nice
- Sites accessibles aux personnes en situations de handicap
- Accessibilité: pour les personnes en situation de handicap, des aménagements peuvent être mis en place selon les besoins, en collaboration avec notre référent Handicap M. PELLERIN Jérémy

Moyens pédagogiques :

- Vidéo projecteur
- Equipement divers de mise en situation
- Support de cours comprenant tous les modules étudiés remis à chaque stagiaire
- Système de sécurité incendie « SSI »
- Kit boîtier quizz SSIAP 3
- 1 Livret de formation SSIAP 3
- Différents ouvrages relatifs à la réglementation incendie

Méthodes pédagogiques:

- Enseignement théorique progressif, en alternant études de cas et de mises en situations.

Nos Formateurs sont titulaires du PRV2, AP2 ou SSIAP 3.

Modalités de l'évaluation finale:

- Examen théorique et pratique devant jury visant l'obtention du diplôme de Chef de Service de sécurité incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 3) :
 - Exercices de mise en situation
 - Evaluations formatives
 - Test final QCM et évaluation pratique

Recyclage et remise à niveau :

- Les personnels SSIAP doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal.
- Les personnes ne pouvant justifier d'aucune activité visée par l'arrêté du 02 mai 2005, depuis trois ans, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi

ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

- Méthodes pédagogique,
- Pratique de l'animation
- Déroulement chronologique d'une séance
- Analyse et corrections.

MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Assurer la formation des agents
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gestion des documents administratifs

Financement :

- Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)
- Action de Formation Préalable à l'Embauche (AFPR) (Voir conditions auprès du Pôle Emploi)
- CPF, CIF, individuel, plan de formation, entreprise

Délais d'accès à la formation :

- 20 jours après signature du contrat ou de la convention

Nom du référent :

- Michael Vigneron
- Frederic Rigon

Tarif :

- 450 euros

Diplôme obtenue ou certification :

- Cette formation vous permet d'acquérir la certification de Recyclage Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Version 1 – 24/12/2021